

CONTRAT ABONNEMENT DE FOURNITURE FLUIDE REFRIGERANT POUR AUTOMOBILE : VOITURES PARTICULIERES & UTILITAIRES LEGERS.

NOTICE INFORMATION

Fonctionnement

Le contrat VPA pour le fluide réfrigérant naturel TECHNIKCOOL HC-12A est un engagement de fourniture avec tarif garanti par un abonnement annuel suivant contrat entre le fournisseur et le client professionnel de l'automobile utilisateur du produit.

Le tarif de vente du réfrigérant TECHNIKCOOL HC-12A est bloqué pour une durée totale de 48 mois, pour l'utilisation du réfrigérant le contrat est assorti pour le client de la **mise à disposition gratuite d'une station TECHNIKCOOL TKC198 PRO MULTIGAZ.**

Conditions

A l'ouverture du contrat **le client achète deux bonbonnes** de réfrigérant TECHNIKCOOL HC-12A de manière à ne jamais tomber en panne de réfrigérant durant la durée du contrat.

Les deux bonbonnes de réfrigérant TECHNIKCOOL HC-12A sont livré **avec la station de charge TECHNIKCOOL TKC198 PRO MULTIGAZ.**

La mise à disposition de la station de charge TECHNIKCOOL HC-12A durant les 48 mois du contrat est soumise à un dépôt de garantie de 600 € restitué en fin de contrat, le transport est à la charge de VPA.

À chaque date anniversaire du contrat (tous les 12 mois) le client s'engage par contrat à l'achat d'une seule bonbonne de réfrigérant TECHNIKCOOL HC-12A.

Le contrat prend effet à la signature et s'arrête automatiquement à la fin de la période définie de 48 mois.

À la fin des 48 mois le contrat prends fin. Un nouveau contrat d'abonnement est proposé au client.

Le contrat est sans engagement de durée, il peut y être mis fin à tout moment 30 jours avant la fin d'une annuité sans aucun frais pour le client.

Dans le cas d'une résiliation du contrat d'abonnement avant son échéance initiale de 48 mois, la station de charge TECHNIKCOOL TKC198 PRO MULTIGAZ est reprise à la date de résiliation du contrat d'abonnement et le transport retour est à la charge de VPA.

Remboursement du dépôt de garantie après réception de la station sous un délais maximum de 30 jours.

Avantages

- ⇒ Un Tarif réfrigérant garanti durant la totalité 48 mois franco de port (aller et retour bonbonne vide)
- ⇒ Pas de limite d'achat de réfrigérant durant les 48 mois du contrat
- ⇒ Une Mise à disposition gratuitement d'une station de charge **TKC198 PRO MULTIGAZ**
- ⇒ Station avec entretien assistance dépannage / remplacement tout inclus et gratuit
- ⇒ Remise de 10 % sur les compresseurs en échange standard
- ⇒ Remise de 10 % sur les familles de produits thermique automobile : condenseur, deshydrateur, radiateur moteur, radiateur, chauffage, évaporateur, huile, climatisation
- ⇒ Pas de fiscalité sur le matériel
- ⇒ Pas de cout d'entretien

Règlement commande et abonnement annuel

À la signature du contrat, le client verse par virement le dépôt de garantie de 600 € (pas de tva), plus le règlement d'une bonbonne de réfrigérant 575 € HT (690 € ttc) **soit un total de 600 € + 690 € = 1290 €.**

Le règlement de la seconde bonbonne de réfrigérant 690 € TTC interviendra par règlement CB par l'entreprise 30 jours date de facture, VPA adresse par email un lien sécurisé pour le règlement.

À date anniversaire le client recevra une bonbonne conformément au contrat d'abonnement et le règlement de la livraison annuelle de la bonbonne (contrat) sera fait également par un lien sécurisé CB à date anniversaire pour permettre le règlement.

Livraison & mise en service

Le délai de livraison est variable entre 6/8 jours ouvrés à réception du contrat d'abonnement réfrigérant et du versement du dépôt de garantie ainsi que le règlement de la première bonbonne de réfrigérant.

La mise en service de la station se fait sur rendez-vous et par téléphone.

Un technicien vous assiste par téléphone autant de fois que nécessaire pendant toute la durée du contrat.

Entretien – assistance – dépannage

La station bénéficie d'un contrat d'assistance et entretien durant les 48 mois, en cas de panne le client est dépanné sous un délai maximum de 8 jours.

Composition première commande

La commande de départ est constituée des éléments suivants :

- ⇒ **Bonbonne réfrigérant TECHNIKCOOL HC-12A 4.5 KG x 2**
- ⇒ **Station de Charge TECHNIKCOOL TKC198 PRO (mise à disposition gratuite)**
- ⇒ **Banderole externe SERVICE CLIMATISATION**

Pièces à fournir

Pour la création du contrat :

- ⇒ **KBIS moins de 3 mois**
- ⇒ **Quittance EDF ou attestation de fourniture Energie de moins 3 mois**
- ⇒ **Pièce d'identité du ou des gérants de l'entreprise**
- ⇒ **Attestation d'assurance professionnel pour matériel présent dans l'entreprise**
- ⇒ **IBAN de l'entreprise**